

Services consulaires d'urgence

Si vous éprouvez des problèmes à l'étranger, rappelez-vous que le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada est prêt à vous aider en tout temps. Pour obtenir une aide d'urgence pendant les heures de bureau, communiquez avec l'ambassade ou le consulat du Canada le plus proche. En dehors de ces heures, communiquez avec le Centre des opérations d'urgence à Ottawa.

Bien sûr, notre capacité d'intervention a ses limites, mais nous pouvons offrir aux voyageuses les services suivants, entre autres :

- Fournir des conseils et les coordonnées des services policiers et médicaux de la région si vous êtes victime d'un vol, d'une agression sexuelle ou d'un autre crime.
- Aider en cas d'urgence médicale en fournissant une liste de médecins et d'hôpitaux de la région.
- Fournir une liste d'avocats de la région.
- Remplacer les passeports perdus, volés, endommagés ou expirés.

Voir la page 27 pour obtenir des détails sur les endroits où demander des services consulaires d'urgence.

caoutchouc qui peut être installé sur n'importe quelle porte ouvrant vers l'intérieur. N'ouvrez jamais la porte à qui que ce soit sans prendre d'abord les précautions nécessaires. Regardez qui est à la porte en utilisant l'œil magique ou la chaîne de la porte. Même si un visiteur affirme être un membre du personnel,

demandez toujours à la réception si cette personne a effectivement le droit d'entrer dans votre chambre.

- Ne laissez jamais une fenêtre ouverte, surtout si votre chambre est située au rez-de-chaussée ou dispose d'un balcon.
- N'oubliez pas qu'une personne peut se cacher dans une cage d'escalier